



## **Appel à projet 2024/2025 : Soutien aux associations de locataires**

La Ville de Montfermeil souhaite soutenir les associations de locataires. Cette démarche s'inscrit plus largement dans le cadre de la nouvelle stratégie de gestion urbaine et sociale de proximité. D'une part, les associations de locataires constituent un intermédiaire entre les habitants du parc social, les bailleurs sociaux et la Ville. D'autre part, l'amélioration du cadre de vie des habitants passe par l'accompagnement dans la mobilisation de leurs droits, de leurs usages, ainsi que de leurs initiatives collectives. Le contrat de ville « Engagements quartiers 2030 » a pour ambition d'accompagner les habitants aux usages de la ville et du logement. L'objectif de cet appel à projet est de soutenir les associations de locataires dans la mise en place de projets d'intérêt général. Il a vocation à promouvoir la participation citoyenne et la vie collective de chaque résidence.

A cet effet, la Ville de Montfermeil prévoit de verser jusqu'à 2000€ par association de locataires pour la réalisation de leur projet. Le budget inclut la réalisation du projet et sa communication.

Les associations de locataires devront répondre à cet appel à projet par des propositions relevant des thématiques mentionnées ci-dessous.

- ❖ Lien social ;
- ❖ Développement durable ;
- ❖ Sport ;
- ❖ Art et Culture ;
- ❖ Logement ;
- ❖ Santé / Santé mentale.

Le formulaire de présentation du projet est à retourner dûment compléter à l'adresse suivante : [politique.ville@ville-montfermeil.fr](mailto:politique.ville@ville-montfermeil.fr) avant le **30 novembre 2024**.